

Le projet de loi 15 en quatre points



Solidaire
depuis 1921

VRAIMENT
PUBLIC

Le projet de loi 15 en quatre points points

Toutes et tous s'entendent pour dire que quelque chose ne tourne pas rond dans notre réseau de la santé et des services sociaux :

- ▶ Il est de plus en plus difficile de recevoir des services ou de voir un médecin.
- ▶ Plus ça va, plus les services exigent des frais.
- ▶ Le personnel du réseau est insuffisant, épuisé, démotivé, malade, etc. !

Notre population vieillit, les besoins sont en croissance, et avec la nouvelle réforme, on ne peut pas se permettre de rater notre coup. Malheureusement, personne ne croit que le projet de loi 15 du ministre Dubé va améliorer l'accessibilité ou la qualité des soins et des services à la population OU rendre le réseau plus efficace !

Pourtant, des solutions visant à améliorer l'efficacité et l'accessibilité du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS), il y en a. Depuis des décennies, experts et représentants du personnel lèvent la main pour proposer des idées. À la CSN, on croit qu'il faut :

- ▶ **décentraliser le réseau ;**

La réalité des besoins en santé et en services sociaux n'est pas la même à Baie-Comeau et dans le quartier Côte-des-Neiges à Montréal, à Sherbrooke ou à Saint-Jérôme. Il faut laisser les intervenantes et les intervenants ainsi que les communautés déterminer les priorités et les solutions.

- ▶ **déprivatiser le réseau ;**

Les impôts et les taxes qui servent à engraisser des entreprises à but lucratif, ça suffit ! N'oublions pas le scandale des partenariats public-privé (PPP) et la corruption engendrée par la privatisation.

- ▶ **démocratiser le réseau.**

Certains semblent oublier que le réseau appartient d'abord et avant tout aux Québécoises et aux Québécois. Il faut laisser une place à la prise de parole citoyenne et au personnel qui connaît le réseau !

.....

Plus en détail, la réforme Dubé c'est...

Le ministre Dubé, avec le PL 15, dit avoir trouvé LA solution. Selon lui et seulement lui, pour rendre le réseau plus « efficace », il faut :

- ▶ créer une société d'État remplie de « *top gun* du privé » qui gérera le réseau à la place du gouvernement ;
- ▶ donner encore plus de place aux entreprises à but lucratif ;
- ▶ créer un seul et unique méga employeur ;
- ▶ éloigner la prise de décisions du personnel et de la réalité terrain.

1. Une agence qui gèrera le r seau   la place du gouvernement

Ce dont le Qu bec a besoin : un RSSS administr  d mocratiquement au service de la sant  et du mieux- tre de la population !

Le projet de loi dit...

Ce que  a veut dire...

Le gouvernement cr e la soci t  d' tat Sant  Qu bec pour administrer le RSSS.

- Il peut sembler  tre bien avis  de soustraire l'administration du RSSS aux al as des d cisions  lectorales, mais...

Le ministre de la Sant  et des Services sociaux n'aura qu'un r le d'orientation.

- Le ministre et le gouvernement  lu ne seront plus responsables de ce qui se passe dans le RSSS. Si  a va mal, ce sera la faute du pr sident de Sant  Qu bec qui lui, n'est pas  lu.
- Les d put -es de l'opposition ne pourront plus questionner le ministre responsable du plus gros budget de l' tat.

Sant  Qu bec devra  tre « efficace ».

- Tout le monde veut de l'efficacit  ! La question est de savoir de quelle efficacit  on parle.

Le projet de loi ne mentionne pas quelles seront les cibles de cette efficacit .

- Le seul objectif du RSSS doit  tre d'am liorer la sant  et le bien- tre de la population, mais ce n'est pas inscrit dans le projet de loi actuel.
- L'efficacit  cibl e par le ministre semble surtout celle des donn es de son tableau de bord. Il ne faut pas oublier qu'au-del  des chiffres, il y a des gens qui ont des besoins criants.
- Sant  Qu bec devra respecter ses budgets. Est-ce dire qu'elle pourra ou devra couper dans les services pour atteindre cette « efficacit  » ?

2. Privatiser les soins de sant  et les services sociaux

Ce dont le Qu bec a besoin : un r seau public et accessible pour toutes et tous, quel que soit le revenu de la personne

Le projet de loi dit...

Ce que  a veut dire...

Le RSSS est   pr sent officiellement   la fois public et priv .

- La sous-traitance co te cher   l' tat. Lorsque le gouvernement paie pour permettre aux entreprises de g n rer des profits, ce sont en fait des budgets de moins pour les CPE, pour les  coles, pour les h pitaux, pour les routes, etc.
- Plus le priv  se d veloppe, plus il manque d'employ -es dans le r seau public. Ce sont des vases communicants. Moins de personnel dans le r seau public nuit   l'acc s   des services complets.
- Plus on privatise, plus les gens doivent payer pour des soins et des services qui ne seront pas n cessairement toujours couverts par la RAMQ. En pleine p riode d'inflation, la hausse des co ts des assurances collectives fait mal.

Le RSSS n'a jamais  t  compl tement public, mais ajouter encore plus d'entreprises   but lucratif dans le r seau n'est pas sans cons quences.

3. Un seul et unique méga employeur

Ce dont le Québec a besoin : un RSSS proche des gens et de leurs besoins, quel que soit le lieu où ils habitent

Le projet de loi dit...

Il y aura davantage de cadres dans le réseau pour une gestion plus décentralisée.

Santé Québec sera le seul et unique employeur du réseau de la santé et des services sociaux.

L'ancienneté des employé-es sera provinciale.

Ce que ça veut dire...

- Il y aura plus de cadres, oui, mais quels pouvoirs auront-ils? Pourront-ils vraiment prendre des décisions localement?

- Il est tout simplement impossible que la gestion du quotidien (par exemple la santé-sécurité au travail, les vacances, la paye) se fasse à Québec, loin des réalités locales.

- Les syndicats ne sont pas contre le principe d'une ancienneté provinciale, mais elle doit être négociée afin de limiter le jeu de la chaise musicale à travers le Québec qui va encore déstabiliser les équipes et l'offre de services.

Aucun expert ne croit au projet de décentralisation de la réforme Dubé.

4. Dénigrer les travailleuses et les travailleurs

Ce dont le Québec a besoin : que le RSSS devienne un employeur de choix qui inspire les gens à travailler dans le réseau

Le ministre Dubé dit...

Dans les médias et en commission parlementaire, il a pointé les coupables de tous les maux du RSSS : les syndicats!

Ce que ça veut dire...

- Les syndicats ne sont rien de moins que les porte-parole élus des travailleuses et des travailleurs qui tiennent à bout de bras le réseau, jour après jour, nuit après nuit. Dénigrer les syndicats, c'est détourner l'attention ailleurs que sur les véritables coupables que sont les gouvernements successifs qui, comme la CAQ, ont imposé de lourdes réformes de gestion et de privatisation sans que ça améliore la situation (ex. : création des GMF). Il serait temps d'écouter les employé-es du réseau pour cibler les solutions les plus efficaces.

**VRAIMENT
PUBLIC**



Pour consulter la plateforme en ligne, numériser le code QR et visiter la section **Liens** du site **Vraiment public**

